

Relations Industrie/Commerce

Les Magasins U et la FEEF signent un nouvel accord en faveur des PME pour favoriser un commerce responsable



Christine Barthe, Déléguée Générale de la FEEF et Dominique Schelcher, Président directeur général de Système U.

Dans un contexte d'inflation sur les matières premières agricoles et industrielles, [Les Magasins U](#) et la [FEEF](#) (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France), qui rassemble plus de 980 entreprises indépendantes, TPE-PME-ETI fabriquant les produits de grande consommation, signent **un nouveau cadre de collaboration commerciale le 8 juin à Rungis qui tient compte des spécificités des PME.**

De nouvelles avancées favorables aux fabricants TPE-PME

Face au risque de fragilisation des fabricants TPE et PME dans les conditions économiques actuelles, Les Magasins U et la FEEF ont ainsi chacun formalisé des engagements pour les 3 prochaines années.

Le groupement U et la FEEF ont ainsi décidé de contractualiser un engagement porteur de nouvelles avancées, en particulier :

- **Soutien à la trésorerie des PME :** le paiement comptant durable sur entrepôt pour les fournisseurs qui le demandent.
- **Pénalités Logistiques :** la suppression définitive des pénalités logistiques pour toutes les TPE (moins de 2M€ de CA), la suppression des pénalités sur les retards horaires, le maintien du moratoire des pénalités pour toutes les TPE-PME tant que nécessaire dans le contexte actuel.

A noter : Les Magasins U et la FEEF réaffirment dans ce nouvel accord le socle de la relation commerciale avec les PME : le discernement PME (relation particulière en amont et en aval de la négociation commerciale, et collaborative dans la durée), la prise en compte de la hausse des matières premières...

*Portail : u-contactpme.fr

U, enseigne préférée des PME

Les Magasins U arrivent en tête des enseignes préférées des fournisseurs TPE-PME. Cette évaluation est menée chaque année par [OpenedMind](#) lors du baromètre annuel FEEF de la relation commerciale.

Le soutien indéfectible de l'enseigne durant la crise Covid et la crise ukrainienne s'est traduit par des aménagements spécifiques du cadre de collaboration commerciale : un moratoire des pénalités logistiques pour toutes les TPE-PME et le paiement comptant sur entrepôt.

A noter également, le lancement en octobre 2021 d'un portail de relations commerciales dédié aux TPE-PME visant à développer leurs débouchés.

Développer un commerce plus responsable avec les PME+

Les Magasins U renouvellent leur soutien auprès des entreprises françaises labellisées [PME+](#), un label RSE porté par la FEEF et qui rassemble plus de 190 entreprises françaises à taille humaine qui agissent pour la préservation de l'emploi dans leur région, l'environnement, le sourcing responsable et des produits de qualité.

Le nouvel accord va plus loin avec la mise en place d'une **opération de promotion multicanale nationale** réservée aux fournisseurs PME+ : prospectus, PLV, spot Radio U, réseaux sociaux, bannières web...

Ces derniers bénéficient toujours des avantages suivants : une consultation lors des appels d'offre pour les produits commercialisés à la marque U, l'intégration du label comme critère de sélection de ces appels d'offre, une communication dédiée sur prospectus...

Notre organisation coopérative dans laquelle chaque propriétaire /Associé conserve une autonomie pour construire son offre a toujours eu comme conséquence une présence forte des produits de TPE/PME dans les rayons des magasins U. La charte signée aujourd'hui est une étape supplémentaire dans nos engagements vis-à-vis des PME Françaises qui représentent, par exemple 77% de nos fournisseurs de produits à la marque U. Chez Système U, nous sommes particulièrement conscients que la situation économique actuelle doit nous amener à poursuivre nos relations et nos échanges dans le sens d'une collaboration renforcée. »,

Dominique Schelcher, Président directeur général de Système U

« Le contexte actuel marqué par une hausse sans-précédent des coûts de production nécessite de donner une attention particulière aux fabricants PME. Cet accord est une réelle avancée en faveur du discernement PME dans la relation commerciale. Aussi, il démontre l'engagement de U Enseigne pour soutenir les PME dans la durée et répondre aux attentes consommateurs pour le local et la production française. », **Dominique Amirault, Président de la FEEF**

Contacts presse

Système U : Thierry Desouches – Tél. : 06 07 16 67 50 – Email : thierry.desouches@systeme-u.fr

FEEF : Virginie Feuillebois – Tél. : 06 11 59 13 56 – Email : vfeuillebois@feef.org

A propos de Système U : Avec 1 601 points de vente aux enseignes Hyper U, Super U, U Express et Utile dans toute la France et plus de 73 000 collaborateurs, Système U est un acteur de proximité soucieux de valoriser le dynamisme économique autour de ses magasins. Nous mettons en valeur une coopération en réseau afin de valoriser au sein de chaque territoire l'ensemble de la filière : agriculteurs locaux et régionaux, éleveurs, acteurs de proximité. Chaque Magasin U est conçu pour s'intégrer dans une démarche de commerce responsable qui profite à tous : nos salariés, nos fournisseurs, nos partenaires et nos clients.

www.magasins-u.com / [@ULesCommerçants](https://twitter.com/ULesCommerçants)

A propos de la FEEF

La Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France, créée en 1995, rassemble plus de 980 entreprises indépendantes ou familiales, fournisseurs du Grand Commerce. Sa vocation est de fédérer, représenter et promouvoir ces dernières auprès des enseignes de la Grande Distribution afin d'être un accélérateur relationnel et de business. Cette démarche se fait toujours dans la construction et le dialogue. De manière plus institutionnelle, la FEEF entend faire valoir le rôle des PME (98% des entreprises françaises) dans la sphère économique et la nécessité de les soutenir par des mesures différenciées pour accélérer leur développement via l'innovation et l'export par exemple. Plus d'information : www.feef.org / [@FEEF_France](https://twitter.com/FEEF_France)